

MUDOJANG : Examen de ceinture Keup-Dan - REGLEMENT

Pour rappel, **Mudojang** est une dénomination générique à consonance coréenne qui signifie la maison des Arts Martiaux.

Le principe symbolique de cette appellation est de mettre en avant la famille des pratiquants avant les disciplines enseignées.

Le cadre du fonctionnement et de l'organisation de notre Association est directement lié aux valeurs véhiculées par les Arts Martiaux.

La pratique des Arts Martiaux demande de respecter les valeurs traditionnelles, il faut en comprendre l'esprit et cela commence par le respect et la tempérance.

L'examen de grade fait partie intégrante du parcours martial, il permet de mesurer et de valider l'évolution technique et mentale du pratiquant.

La fréquence de l'examen de grade peut être fixée à deux dates, maximum, par saison.

Le calendrier des examens des différentes disciplines est organisé et mis en place par le Directeur technique.

Pour chaque discipline, la date choisie est fixée et communiquée à l'avance via le calendrier des activités de l'association.

Dès lors, le pratiquant veillera à se libérer pour se présenter à l'examen.

Le présent règlement est à comprendre et à respecter.

Son but est de préciser les conditions à remplir avant et pendant l'examen.

Conditions d'accès à l'examen :

Le pratiquant peut se présenter à l'examen de grade uniquement s'il répond aux exigences suivantes :

- ⇒ Le pratiquant participe aux cours avec assiduité et implication.
Une pratique régulière correspond, au minimum, à une présence par semaine aux entraînements.
- ⇒ Le pratiquant a formalisé son inscription à l'examen de grade en respectant la procédure ad hoc.
- ⇒ L'inscription du pratiquant a été validée en retour par le Directeur technique.
- ⇒ Le pratiquant s'engage à connaître le programme technique correspondant à l'examen présenté.
- ⇒ Le pratiquant est en ordre de paiement des cotisations et de l'assurance.

Le pratiquant doit savoir que :

- ⇒ Le programme KEUP-DAN, en lien avec la discipline, est l'unique référence officielle pour présenter un examen de grade.
- ⇒ Le Comité de grade, dirigé par le Directeur technique, est l'unique autorité pour valider ou refuser le résultat d'un examen de grade.
- ⇒ Le délai entre 2 examens de grade est fixé à un minimum de 30 leçons pour les grades inférieurs. Le délai est allongé pour les grades intermédiaires et supérieurs.
- ⇒ Le Comité de grade est autorisé à refuser un participant qui ne respecte pas le règlement et les conditions d'accès, sans avoir à justifier ce refus.

Lors de l'examen, le participant doit respecter les consignes suivantes :

- ⇒ Arriver avant l'heure de l'examen, 15 minutes à l'avance.
- ⇒ Porter un Dobok officiel, propre et repassé.
- ⇒ Avoir un nœud de ceinture correct.
- ⇒ Utiliser un matériel officiel si nécessaire.
- ⇒ Ne pas porter de chaussures.
- ⇒ Ne pas porter de t-shirt sous le Dobok, à l'exception des femmes.
- ⇒ Ne pas porter de bijoux.
- ⇒ Attacher les cheveux longs et avoir les ongles coupés.
- ⇒ Avoir une présentation impeccable.

Frais de participation et documents :

Le montant de participation à l'examen de grade **KEUP** est de : **5€**.

Pour l'examen de **DAN** – ceinture noire, merci de consulter et de compléter les documents ad hoc.

- ⇒ N° de compte de l'association : Mudojang asbl : **BE96 1030 2240 0705**

Procédure d'inscription :

Pour responsabiliser le pratiquant, l'accès à l'examen de grade est uniquement possible sur inscription.

Pour ce faire, le pratiquant veillera à formaliser son inscription en se connectant via le lien suivant : <https://www.mudojang.be/copie-de-inscriptions>

- ⇒ Merci d'indiquer :
 - Prénom et nom du candidat.
 - Discipline et date de l'examen visé.
 - Grade actuel (Keup – Dan) et grade visé lors de l'examen.



- ⇒ Verser le montant relatif à l'examen sur le N° de compte de l'association.
- ⇒ Communiquer les documents officiels (examen de DAN - ceinture noire).

Merci pour votre attention et votre compréhension.



HEADMASTER PIERRE-ERIC PYRE

